

---

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination du secrétaire du Conseil académique de l'Université de Liège**

**A.Gt 12-11-2001**

**M.B. 13-02-2002**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement universitaire par l'Etat, notamment l'article 12 modifié par la loi du 6 juillet 1964;

Vu l'arrêté royal du 23 octobre 1967 portant règlement général des universités et des centres universitaires de l'Etat, notamment les articles 19 et 27;

Vu la liste présentée par le Conseil académique de l'Université de Liège;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - M. Ghislain Fonder, professeur ordinaire à la Faculté des sciences appliquées de l'Université de Liège, est nommé secrétaire du Conseil académique de ladite Université pour l'année académique 2000-2001.

**Article 2.** - L'article 1<sup>er</sup> porte ses effets le 1<sup>er</sup> octobre 2000.

Bruxelles, le 12 novembre 2001.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,

Mme F. DUPUIS